

Belgique - België  
P.P.  
1140 Bruxelles 14  
**P 003616**



# LE FANAL DES ANIMAUX

A.S.B.L - V.Z.W.

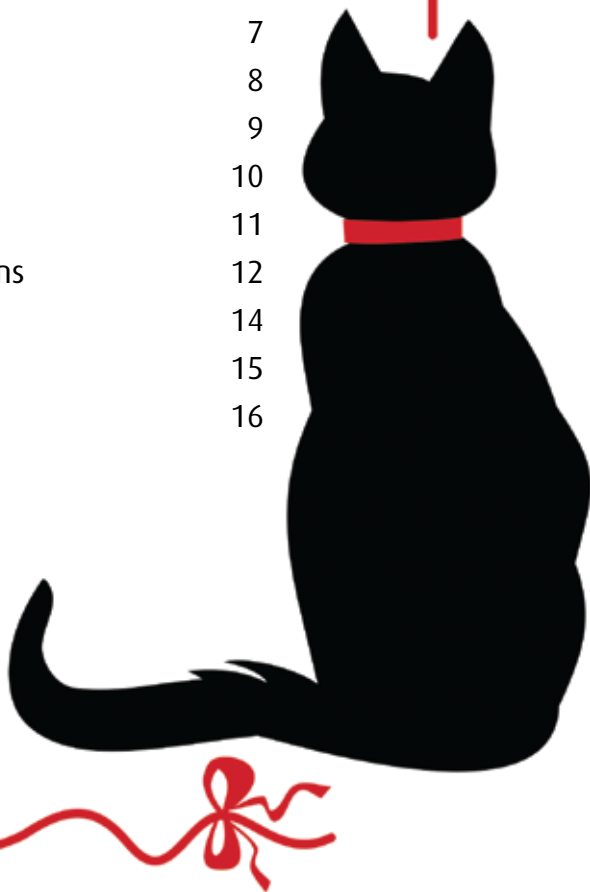
**Home pour chats âgés**



Bulletin trimestriel n°113 • 30<sup>ème</sup> année • Mars 2017

## SOMMAIRE

• Le mot de la Présidente	1
• A vos agendas	7
• Théâtre	8
• Le Fanal a 30 ans	9
• Nos activités	10
• Chronique vétérinaire	11
• Des nouvelles des anciens	12
• Dernières volontés	14
• Ordre permanent	15
• Comment nous aider	16



## Le mot de la Présidente

### Il était une fois ...

*Le Fanal a 30 ans !!!*

*Vous connaissez tous le Fanal des Animaux. Vous nous soutenez depuis des années et nous vous en remercions encore et encore. Mais savez-vous réellement comment notre refuge a vu le jour, a été créé et a pris son envol ?*

*Des membres, administrateurs et bénévoles de la première heure, il n'y en a plus énormément et d'autres ayant pris "le train en marche" et nous demandent régulièrement l'histoire du Fanal.*

*Voici donc relatées nos 30 premières années, résumées en ordre chronologique.*

*Commençons l'histoire, comme dans chaque belle histoire par : Il était une fois...*



Dans le courant des années 80, Odette Danneau, femme de caractère et juriste de son état, s'occupe du chat malade de sa fille. Adorant nos félins domestiques, de fil en aiguille, elle apporte également son aide à des voisins plus ou moins proches et, en peu de temps, se retrouve avec... une cinquantaine de chats malades, handicapés, âgés qu'il fallait soigner....

Elle ne se gêne pas pour demander allègrement l'aide financière de ses amies pour obtenir nourriture et matériel de première nécessité pour tous ses protégés.....

C'est sur les conseils de l'une d'entre elles, Rolande, qu'Odette achète la maison, que le Fanal occupe toujours actuellement, du 16 avenue Emile Max à Schaerbeek et fonde l'ASBL en mai 1987.



Un Conseil d'administration a été constitué, Odette en tant que présidente, Mireille Vice-présidente, Rolande secrétaire et Joël trésorier, Lénore administratrice (heureusement encore présente à l'heure actuelle.) Petit à petit, d'autres amoureux des chats, bénévoles, sont venus apporter leur aide.

Au début, tout était très "artisanal" et d'autres chats sont venus intégrer la petite communauté. Comme pour beaucoup d'associations, le Fanal ne bénéficiait d'aucun subside. Tous ceux qui y œuvraient étaient bénévoles

2 (et c'est toujours le cas).

Il y avait quelques membres qui faisaient des dons, mais pour trouver des sous, il fallait d'autres solutions.

Mireille, ancien professeur de musique et aimée de ses anciens élèves a créé une chorale et des spectacles. Rolande, Lénore et son frère Ernest "faisaient" des brocantes et vendaient les objets reçus par des amis des chats. Pendant ce temps, Odette pouvait vaquer à sa fonction de magistrat.

Malheureusement, en novembre 1998, notre généreuse Odette est décédée dans un accident de voiture.

En urgence le Conseil d'administration a été réuni par Mireille pour prendre les mesures qui s'imposaient. Il fallait immédiatement nommer un autre président.

Mireille, vice-présidente a donc annoncé de but en blanc à Danièle que ce serait elle qui "s'y collerait" puisqu'elle était la seule à passer toute la journée au



Fanal, qu'elle connaissait tous les chats et qu'elle savait comment tout se passait... Et qu'elle au moins avait une voiture (ceci pour terminer cette anecdote de manière plus amusante).

Elle devait donc entrer "séance tenante" dans le conseil d'administration... C'est ce qui s'appelle être mise devant le fait accompli... Impossible de refuser.

Qu'allait-il advenir du Fanal ? En effet, la maison qui abritait les chats appartenait en propre à Odette et sa fille en héritait. Son compagnon en était usufruitier, à charge pour lui d'y laisser et de soigner les chats présents à ce moment-là, avec l'aide du Conseil d'administration et des bénévoles et cela, jusqu'au décès du dernier chat. Dès lors, plus aucun minou n'aurait pu intégrer les lieux.

Sauf que, quelques mois plus tard en juin 1999, le compagnon d'Odette est lui aussi décédé, mais de maladie. L'usufruit n'existant plus, la fille d'Odette décide de vendre la maison.

Elle nous autorisât à y rester encore deux ans (gratuitement), le temps de chercher et trouver un autre logement pour les 120 pensionnaires.

C'était la catastrophe ! D'autant plus, que dans le même temps, le Ministère du bien-être des animaux avait décidé que tous les refuges pour animaux devaient avoir un agrément (chose absolument nécessaire, nous en étions conscients).

Pour ce faire il fallait, entre-autre, faire une demande à l'Environnement au niveau communal et afficher un comodo/incomodo. Si nous étions certains de satisfaire aux conditions des voisins de l'avenue Emile Max, qu'en aurait-il été ailleurs, où personne ne nous connaissait

et comment allions nous nous arranger financièrement ?

Quelques jours plus tard, la fille d'Odette nous a proposé de lui racheter la maison. Oui mais, il n'y avait pas un sou en caisse, les maisons du quartier qui venaient d'être vendues l'étaient pour la modique somme de +/- 20.000.000 de franc belges! Elle nous a demandé de lui faire une offre.

Cette maison n'ayant jamais été entretenue : il y avait du balatum posé sur le plancher d'origine, aucun mur n'était carrelé, il y avait du papier peint, il n'y avait pas de chauffage central, nous utilisions des convecteurs au gaz dans chaque pièce, l'électricité n'était plus aux normes de même que la plomberie qui dataient de la construction de la maison début 1900 et pour clôturer le tout, 120 chats avaient occupé les lieux durant 12 ans.....





Nous avons donc fait appel à un expert immobilier qui a confirmé que "ce chancre" ne valait pas plus de +/- 2.200.000 francs belges compte tenu de tous les travaux à faire pour le rendre habitable ! Nous n'avons pas pu l'avoir pour ce prix-là, l'héritière nous a demandé un peu plus..... Mais nous n'avions toujours pas le 1er franc.



Alors, nous avons fait appel aux médias nationaux : journaux, radio, télé, tout y est passé ! Nous avons obtenu un peu plus de la moitié de la somme.

Ce sont nos généreux bénévoles qui ont mis la main au portefeuille pour réunir le reste (vous rendez-vous compte ? Travailler gratuitement et en plus payer de sa poche... On a le cœur sur la main ou on ne l'a pas...).

Nous avons pu acheter la maison, la payer comptant et ... contents, car les chats avaient dorénavant LEUR maison ! En effet, cette maison achetée au nom de l'association était bien devenue **LA MAISON DES CHATS !**

Nous avons commencé à respirer, nous  
4 avons un toit sûr !

Ensuite, a fallu s'occuper de mettre la maison aux normes pour obtenir l'agrément.

Nous avons donc entrepris dans un premier temps les travaux de plomberie, tous les tuyaux en plomb devaient être remplacés; d'électricité, nous avons fait placer le chauffage central, maçonné tous les murs à l'intérieur et y poser du carrelage, faire une infirmerie, une cuisine et une pièce de quarantaine.

Et puis, nous avons pu constituer le dossier pour la demande d'agrément qui nous a été accordée en octobre 2001 pour une période de dix ans

Par la suite, nous avons fait remplacer les châssis et les portes, les escaliers de bois par un escalier métallique, remplacer les planchers qui étaient pourris, aménager les lieux pour les rendre plus aisés à entretenir mais surtout plus confortables pour nos petits poilus.



Pour clore le chapitre rénovation, depuis ces 2 dernières années, nous avons dû faire réparer la cheminée, reboucher un trou dans le mur, sous la gouttière



côté rue, refaire la façade, et au mois de décembre 2016, nous avons, en urgence, fait remplacer tous les radiateurs ! Celui qui dit que dans une maison on a jamais fini... a bien raison!

Entre temps, notre agrément étant arrivé à sa fin, nous avons dû refaire une demande qui nous a également été accordée.

Ne pensez surtout pas que nous vivons dans un monde de "bisounours" !

Nous avons dû, en effet faire face tout au long de ces années à de gros soucis. Des jours et des nuits d'angoisse notamment pendant les périodes où nous devons payer tous ces travaux et dans le même temps nourrir nos petits et faire face parfois à de gros frais vétérinaires.

Des moments de rage et de colère face à certaines personnes pour qui un animal n'a pas la moindre importance et que

nous récupérons dans un état lamentable, tant physique que psychique. Des animaux pour lesquels nous mettons parfois des mois, voire des années à leur redonner un peu de confiance en l'être humain.

Il nous a fallu également supporter la colère de personnes qui ne veulent pas admettre que notre priorité est le bien-être des animaux, supporter le décès de nos protégés, on n'arrive pas réellement à se forger une carapace quoi qu'on dise car ils ont tous leur personnalité et nous les aimons.....

Mais aussi, accepter et supporter le décès de nos collaborateurs : nous pensons à Odette, Mireille, Joël, Rolande, Ernest, Suzanne, Richard.....

Une pensée particulière pour Jeanne, qui a œuvré pour le Fanal sans jamais compter ses heures, qui a fait un travail



*Jeanne*

magnifique et qui est maintenant en maison de retraite.....

Mais, nous devons bien avouer que nous avons également eu des moments de bonheur intense : lorsque nous arrivons à sauver un animal ou, si c'est un "sauvage" qui pour la première fois se laisse approcher, caresser ou câliner.

Lorsque nous faisons le compte de tous ces petits qui ont trouvé le bonheur chez nous (eh oui, nous n'avons pas peur de le dire). Lorsque nous pensons à ceux qui ont trouvé un foyer aimant et confortable. Mais aussi, pour les belles rencontres que nous avons faites, aux amitiés qui se sont nouées entre des bénévoles et avec nos membres.

Nous avons eu, et avons encore, des vétérinaires formidables que nous remercions de leur aide par le biais de ce texte.

C'est une très belle aventure, une magnifique histoire pour laquelle nous espérons bien ne jamais devoir écrire le mot "fin".



*Mireille*



*L'équipe du Fanal en 1999*

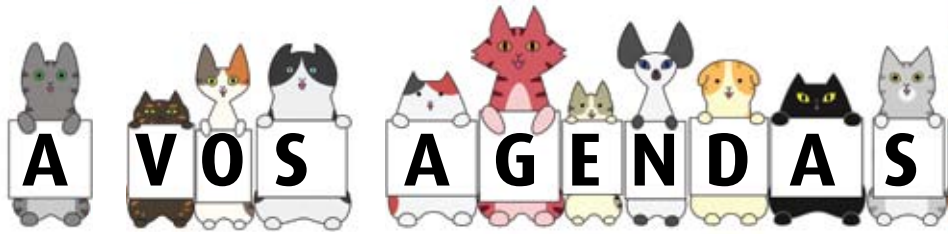
Cela grâce à vous, à vos dons, à l'engagement du conseil d'administration, de nos bénévoles et de tous les gens qui d'une manière ou d'une autre nous soutiennent tout au long de l'année.

Nous espérons que vous serez encore tous à nos côtés pendant de nombreuses années.

Le Conseil d'Administration.







Chers membres et amis,

Afin de fêter dignement les 30 ans du Fanal des Animaux, nous avons le plaisir de vous rappeler les dates de nos deux prochaines activités qui seront, croyez-nous, amusantes, divertissantes et... Succulentes.

**Dimanche 26 mars à 12h30**

**Repas/théâtre**

Après avoir dégusté un délicieux américain-frites ou thon-frites, nous partagerons rires et bonne humeur avec la **Compagnie des Boulevards** composée d'acteurs bien connus de la scène belge, et qui nous présente une comédie hilarante.

**"J'y suis, J'y reste".**

(Détails page 8)

**Le dimanche 23 avril 2017**

Les Fanachas présentent

**"Les Animaux en folie"**

(Détails page 9).

Pour chacun de ces événements, notre stand d'artisanat sera bien-sûr présent avec de multiples surprises afin de vous laisser tenter...Tout cela pour le bien-être de nos petits protégés.

Au plaisir de vous rencontrer à l'un de ces deux événements...N'oubliez pas que par votre participation, ce seront toujours nos félins qui seront gagnants !

Chamicalement !



Dimanche 26/03/17

LA COMPAGNIE DES BOULEVARDS PRÉSENTE :

# J'Y SUIS, J'Y RESTE

DE VINCY ET VALMY



*Une joyeuse  
comédie  
agrémentée  
d'imbroglios, de  
situations cocasses  
et de dialogues  
croustillants.*

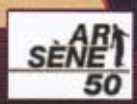
## En faveur du Fanal des Animaux

A 12h30 :  
Repas + Théâtre : € 25,-

A 15h30 :  
Théâtre seul : € 12,-

Renseignements au 02 734 60 29

Réservation avant le 11 mars  
par virement sur le compte  
du Fanal BE 71 0682 0580 9169



La Compagnie des Boulevards avec : Jacqueline Paquay, Claudie Rion, Audrey Devos, JP Clerbois, David Macaluso, Benoît Strulus, Bernard Lefrancq. Mise en scène : Bernard Lefrancq.

Au Centre Civique de Kapelleveld  
Avenue Albert Dumont, 10 à 1200 Bruxelles

Le dimanche 23 avril 2017 à 12 h 30  
Les "Fanachas" présentent leur spectacle  
**"LES ANIMAUX EN FOLIE"**



Nous serons heureux de fêter  
cet événement avec vous !

Plus de détails dans la prochaine revue.

Grand stand d'artisanat.

30 € par personne  
Réservation avant le 17/04/2017  
au n° : 02/734.60.29.

Paiement au compte du Fanal  
BE71 0682 0580 9169  
*(Les végétariens sont priés de se faire connaître.)*



## NOS ACTIVITES

### Le Dîner de Noël

C'est, une fois de plus, dans une ambiance joyeuse et conviviale que s'est déroulé notre dîner de Noël du 18 décembre 2016.

Et il faut bien le dire, tous les ingrédients ont été réunis pour faire de cet événement une réussite totale : un dîner gastronomique qui combla les papilles des gourmets et... des gourmands avec une assiette de saumon et une paëlla royale servie à volonté.

Ajoutons à cela un marché d'artisanat particulièrement beau qui fit la joie des acheteurs amoureux d'objets "chats" et deux tombolas somptueuses et généreuses puisque chaque billet était gagnant et que la valeur du lot dépassait largement le prix d'achat du billet.

Enfin, cette joyeuse après-midi s'est clôturée par un concert généreusement offert par la chorale **Terre et Soleil**.

Si les airs interprétés ont quelque peu décontenancés le public parce qu'ils étaient peu ou pas connus, force est de reconnaître la difficulté technique et musicale de morceaux intégralement exécutés "a capella", ce qui est une prouesse en soi.

Chacun s'en est retourné chez soi avec du soleil au cœur.

Dès lors, merci à tous ceux qui se sont donnés à fond pour faire de cette journée un long moment de bonheur, et aussi à vous tous, présents ce jour-là, toujours fidèles au poste qui, une fois de plus, par votre générosité, avez apporté de nouveaux fonds si nécessaires au bien-être de nos petits moustachus.

Déjà nous attendons l'année 2017 où le Fanal fêtera ses trente ans d'existence et d'avance nous vous promettons de célébrer avec éclat cet anniversaire.

Mais, nous n'en dirons pas plus, sinon que d'heureuses surprises seront au rendez-vous..

Merci à tous et à très bientôt.

Eliane R.



### De belles dents pour nos amis à quatre pattes

Les affections de la bouche et des dents sont parmi les problèmes les plus fréquemment rencontrés actuellement chez les chiens et les chats. Cette fois encore, leur santé et leur confort sont entre vos mains

#### Privilégiez les croquettes

C'est entre 4 et 7 mois que les chiots et les chatons perdent leurs dents de lait et acquièrent leurs dents définitives. A partir de ce moment, il faudra prendre soin des 42 dents de votre chien et des 30 dents de votre félin préféré. Pour ce faire, le geste essentiel consiste à lui offrir une alimentation équilibrée, sous forme de croquettes. En effet, ces dernières ont une action abrasive sur les dents lorsqu'elles sont mastiquées et permettent ainsi de retarder l'apparition de la plaque dentaire. En ce qui concerne les friandises, les sucreries sont à proscrire. Il existe en effet des biscuits conçus spécialement pour les chiens qui conviennent beaucoup mieux. La visite annuelle chez le vétérinaire permettra de contrôler la bonne santé des dents et de décider d'un éventuel détartrage. Enfin, lors des promenades, soyez attentifs aux "trésors" dénichés par votre chien : en effet, les morceaux de bois et les pierres peuvent provoquer des fractures de dents et des infections secondaires.

#### Sus à la plaque dentaire

Après chaque repas, il se forme un dépôt d'aliments sur les dents de nos amis. Les bactéries s'empressent de s'y multiplier et forment un film que l'on appelle "plaque dentaire". Cette plaque sert de support à la croissance d'autres bactéries et provoque l'apparition de tartre. S'il demeure sur les dents, ce tartre va provoquer une inflammation de la gencive qui va rougir et enfler. Ce phénomène est douloureux et induit des diffi-

cultés pour mastiquer et s'alimenter. L'animal peut alors se mettre à baver abondamment et il s'échappe de sa bouche une odeur pestilentielle. Cette inflammation peut être soignée par un détartrage. Si celui-ci n'est pas réalisé, le tartre va peu à peu s'attaquer aux structures attachant les dents à la mâchoire, provoquant un déchaussement et une chute des dents. Hormis le tartre, d'autres troubles menacent la bouche de nos chats. En effet, il existe une maladie de cause inconnue, qui détruit le collet et la racine des dents. En outre, la bouche du chat peut réagir de manière intense à certaines maladies, notamment des infections virales, et être le siège d'une inflammation douloureuse. S'il existe des traitements antiviraux pour ces affections, l'extraction de toutes les dents demeure parfois la seule solution au problème. Enfin, bien que beaucoup plus rares que chez l'humain, les caries existent aussi chez les chiens et les chats. L'extraction de la dent atteinte est malheureusement souvent nécessaire.

#### Recours à la brosse à dents

Si une alimentation adéquate permet de retarder l'accumulation du tartre, il est néanmoins parfois nécessaire de procéder à un nettoyage des dents. Pour ce faire, il existe du dentifrice pour chiens et chats contenant des désinfectants ou des enzymes permettant de lutter contre le développement des bactéries. La plupart d'entre eux sont fournis avec une brosse adaptée et sont aromatisés pour être appréciés. Pour les intolérants au brossage, il existe des bâtons ou des lamelles à mâcher.

**Docteur Anne Pensis, Vétérinaire**



## NOUVELLES DES ANCIENS

*Bonjour, c'est **Mélissa**, voici le début de mon histoire dans ma nouvelle vie, j'avoue avoir eu un peu de mal à quitter la maison de mon enfance et tous mes amis mais c'est pour mon bien, je crois !!*



*waouh miaouh j'espère que cette jolie dame blonde va me regarder, si c'est le cas, elle ne pourra pas résister à mon charme...*



*Une nouvelle vie commence pour moi !! A peine arrivée, j'explore tous les coins et recoins afin de trouver ma place ! Le toit de ma maison de transport, pas terrible...*



*... le fond de l'armoire à babioles, pas mal, j'irai quand j'aurai envie de faire peur à mes maitres... ils m'ont cherché partout et il est vrai que j'ai comme l'on dit très vite " fait partie des meubles"... le divan, confortable mais la musique qui sort de ces écouteurs me casse les oreilles ! ...et enfin, après des heures passées à la recherche de l'endroit idéal, j'ai trouvé un endroit de rêve, doux, chaud, très confortable...les genoux de ma maitresse, la jolie dame blonde...*



*Un petit bonjour de la part de **Léo**. Heureux comme un chat au jardin et fripon : "j'ai pris la place de l'arrière petit-fils dans le berceau".*



## Pensez aux chats du Fanal des Animaux pour vos dernières volontés

La mission du **Fanal des Animaux** est d'offrir aux chats qui, pour des raisons diverses ont été séparés de leurs maîtres, **un logement chaud, de la nourriture, des soins et beaucoup de câlins** afin qu'ils puissent continuer à couler des jours heureux jusqu'au bout du chemin.

Nous ne recevons aucun subside; aussi, ce sont **des dons, des legs** qui permettent au Fanal des Animaux d'exister.

Cette générosité est pour nous la preuve que notre initiative trouve une réponse positive auprès de vous et nous donne l'envie de poursuivre notre action.

En tant qu'ASBL, nous bénéficions d'une **réduction des droits de succession** sur les legs qui nous sont faits. Le taux des droits de succession ne dépend pas du lieu où se trouve l'ASBL mais bien du lieu de résidence du testateur.

Il faut donc savoir que si vous désirez faire un legs et que vous résidez :

- en Flandre, l'ASBL paiera une taxe de 8.5% sur le legs
- en Wallonie, l'ASBL paiera une taxe de 7 % sur le legs
- dans la région de Bruxelles Capitale, l'ASBL la taxe sera de 12,5 %.

Sachez que les droits de succession sont très élevés en Belgique pour des parents éloignés ou des non-parents et que grâce à un legs en duo avec une ASBL telle que le Fanal des Animaux, qui possède un agrément fiscal, ceux-ci pourront également bénéficier d'une réduction de leurs droits de succession.

Un **notaire** sera toujours votre meilleur conseiller technique dans la rédaction de votre testament. Si vous ne connaissez pas de notaire, nous pourrions vous communiquer les coordonnées de notaires sensibles à la protection animale.

Alors si vous aimez les chats, pensez aux chats du Fanal des Animaux dans vos dernières volontés, ils vous en seront éternellement reconnaissants.



## ORDRE PERMANENT

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir effectuer le virement permanent suivant par débit de mon compte :

Montant\* : (en chiffres) \_\_\_\_\_ euros;  
(en lettres) \_\_\_\_\_ euros.

Périodicité : le \_\_\_\_\_ de chaque mois.

Le premier virement devra être effectué le  
avec comme communication : "Don ou Parrainage de :

\_\_\_\_\_ et de verser cette somme sur le compte DEXIA N° 068 – 2058096 – 74

Au bénéfice de l'a.s.b.l, "**Le Fanal des Animaux**", 16, av. Emile Max,  
1030 Bruxelles (coordonnées bancaires sur le RIB joint).  
Numéro d'agrément HK 3023156016

**IBAN : BE16 0682 0580 9674 - BIC : GKCCBEBB**

Cet ordre restera valable aussi longtemps que je ne l'annulerai pas.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je vous en remercie par avance, et vous prie d'agréer, Madame,  
Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait le: \_\_\_\_\_

Signature

*\*Un don ou un parrainage supérieur ou égal à 40 euros par an, est déductible des impôts sur base d'une attestation qui sera délivrée par le Fanal des Animaux.*



## COMMENT NOUS AIDER ?



En nous offrant  
des lots pour nos tombolas

En nous donnant des boîtes de nourriture  
pour chats, thon et saumon au naturel,  
des sacs de croquettes, des sacs de graviers  
pour les litières.

En nous apportant du matériel de nettoyage :  
torchons, produit de vaisselle, raclettes, brosses,  
papier essuie-tout .....

Nous acceptons aussi des fournitures de  
bureau : timbres-poste, papier pour  
imprimantes, enveloppes .....

Merci à tous.

**Et en participant à nos activités !  
(voir agenda page 7)**

Petit rappel : le nouveau site du Fanal des Animaux  
[www.lefanaldesanimaux.org](http://www.lefanaldesanimaux.org)



## RENSEIGNEMENTS UTILES

### Pour nous joindre :

Adresse postale : **LE FANAL DES ANIMAUX**  
16, avenue Emile Max  
1030 Bruxelles

Tél. & fax : 02 / 734.60.29  
E-mail : [lefanaldesanimaux@skynet.be](mailto:lefanaldesanimaux@skynet.be)  
Site web : <http://www.adoption-chat.be/>  
[www.lefanaldesanimaux.org](http://www.lefanaldesanimaux.org)  
Facebook : LE FANAL DES ANIMAUX ASBL

### Nos comptes :

Pour les cotisations : **IBAN : BE71 0682 0580 9169- BIC : GKCCBEBB**

Membre sympathisant	13 € / an
Membre adhérent	25 € / an
Membre d'honneur	100 € / an
Membre à vie	350 €

Pour les parrainages et les dons, pour l'action "Nouvelle maison" et pour les chats de terrain : **IBAN : BE16 0682 0580 9674 - BIC : GKCCBEBB**

*Changement d'adresse : en cas de déménagement, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi que votre numéro de téléphone.*

Pourquoi

## LE FANAL DES ANIMAUX?

... le degré de civilisation d'une société se définit par l'attention qu'elle porte aux plus faibles et aux plus démunis de ses membres (les personnes ayant peu de moyens, les enfants, les malades et les personnes âgées) et ... les animaux de compagnie, qui nous offrent tout au long de leur vie, leur gentillesse et leur affection (dans un monde de plus en plus individualiste), méritent assurément toute notre assistance lorsqu'ils deviennent vieux et que la vie les sépare des maîtres qu'ils ont aimés.

**Tel est le but du Fanal des Animaux et telle est notre fierté d'agir.**

Le Conseil d'Administration



Le Fanal des Animaux est membre du Conseil National de la Protection Animale  
Numéro d'agrément HK 3023156016